

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS
Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 DLH 147 « MAISON DES BOUT'CHOUS » 39 bis – 41 avenue René Coty (14e) - Autorisation de consentir le dépôt d'un permis de construire.

M. Ian BROSSAT, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019 par lequel Mme la Maire de Paris demande au Conseil de Paris l'autorisation de consentir à l'association « La Maison des Bout'chous » un dépôt de permis de construire nécessaire au réaménagement de l'ensemble immobilier sis 39 bis-14 avenue René Coty (14e) ;

Vu l'avis de Mme la Maire du 14e arrondissement en date du 18 septembre 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement en date du 16 septembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT, au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Mme la Maire de Paris est autorisée à consentir à l'association « La Maison des Bout'chous » le dépôt d'un permis de construire nécessaire au réaménagement de l'ensemble immobilier sis 39 bis- 41 avenue René Coty (14e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO

